



Dossier de presse

Date : 2 avril 2024

Prise en charge médicale / psychologique

Tous les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) sont dotés de personnel soignant, qui assure le service médical Medic-Help. De plus, chaque CFA dispose d'un médecin attitré. Chargé de la procédure médicale à l'arrivée (voir ci-dessous), Medic-Help est le premier interlocuteur des requérants d'asile qui ont des questions ou des problèmes de santé durant leur séjour dans le centre. Si Medic-Help ou tout autre collaborateur chargé de l'encadrement ou de la sécurité remarque des troubles psychiques chez un requérant, des examens psychiatriques sont immédiatement entrepris. Les personnes à haut risque sont directement adressées aux services d'urgences psychiatriques.

Procédure médicale à l'arrivée

Dans les trois jours qui suivent leur entrée dans un CFA, les requérants d'asile sont soumis à la procédure médicale à l'arrivée, effectuée par Medic-Help. Systématiquement fournies aux nouveaux arrivants, les informations médicales décrivent les symptômes et les séquelles des maladies transmissibles ainsi que la marche à suivre en cas de problèmes de santé. Les requérants se voient ensuite proposer une première consultation médicale facultative, à laquelle 80 % d'entre eux se rendent. Basée sur un questionnaire, celle-ci aboutit à une brève anamnèse. Vingt questions portent sur l'état de santé somatique et trois sur l'état de santé psychique. En fonction des réponses obtenues, Medic-Help pose des questions complémentaires et, au besoin, adresse les requérants concernés au médecin du centre. Si des examens ou des traitements supplémentaires sont nécessaires, ce dernier les envoie alors chez un spécialiste ou dans un établissement spécialisé (modèle du médecin de famille).

Attention particulière à la santé mentale

D'autres mesures sont en cours d'examen ou en phase de test dans le domaine de la santé psychique. Il s'agit par exemple d'aider les requérants d'asile à mieux comprendre et gérer leurs souffrances psychiques grâce à des mesures de nature psycho-éducative, aisément accessibles. De nouveaux intervenants spécialement formés viendront par ailleurs renforcer le personnel soignant dans les CFA.